

## BARÈME DE GESTION LOCATIVE

à 2 niveaux de prestations au choix

### HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS	Solution RÉFÉRENCE	Solution INTÉGRALE	Coût hors forfait
<b>En % TTC de l'encaissement</b>	<b>6.5% TTC</b>	<b>7% TTC</b>	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	
Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	
Révision des loyers	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ locataire)	●	●	
Restitution du dépôt de garantie	●	●	
Gestion de provisions pour charges	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	
Versement mensuel des fonds perçus par virement	●	●	
Reddition mensuelle des comptes (en conformité avec l'article 66 du décret du 20/07/72)	●	●	
Demande annuelle des attestations : assurance locataire, chaudière, clim	●	●	
Demande de devis pour travaux et réparations urgentes < 250€ (sans visite de contrôle)		●	25€ TTC / intervention
Demande de devis pour travaux et réparations urgentes entre 250 € et 1000 € (sans visite de contrôle)		●	25€ TTC / intervention
Demande de devis supplémentaire			25€ / devis
Établissement du diagnostic ERP (État des Risques et Pollutions)			30€ TTC
Gestion courante des gros travaux supérieurs à 1000€ (remise en état du lot, gestion des devis, suivi du chantier, paiement des artisans, réception travaux)			65€ TTC de l'heure
Recouvrement des créances : de la remise du dossier à huissier pour commandement de payer jusqu'à la procédure d'expulsion (frais d'huissier + frais de justice à la charge du propriétaire)			65€ TTC de l'heure
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et versement après contrôle.			65€ TTC de l'heure
Frais administratifs (envoi recommandés et courriers hors standard) et accès à la Gestion Electronique des Documents (GED)			5€ TTC / mois et par lot
Établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers			4€ TTC / mois et par lot

Mise en vigueur le 01/08/2025 - TVA 20%

La gestion locative de parkings, garages et/ou caves est de 10% TTC en formule intégrale.